

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1076 30 septembre 1949

n° 1076 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date de publication

30 septembre 1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 350 du 20 mars 1940 chargeant M. Pan (Gabriel), administrateur adjoint de 1^{er} classe des colonies, des fonctions de commandant du cercle de Djibouti par intérim, est et demeure rapportée. M. Rculand (Maurice), administrateur de 2^e classe des colonies, chef du bureau des affaires économiques et du service du ravitaillement général, est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, commandant du cercle de Djibouti. M. Pau (Gabriel), administrateur adjoint de 1^{er} classe des colonies, reprend ses fonctions d'adjoint au Commandant de cercle de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter du jour de sa parution.